

SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 23 janvier 2020

COMPTE-RENDU

Présents : D. QUET - M. MONTMAGNON - J-M. VALLA - D. CHASSOULIER - J-M. ROYANNEZ - J. PLEINET - F. JEUNOT - JP. GARDE - S. GOHIN BONNARDEL - H. CHAMBON
P. ZANI - D. FAQUIN - M. CROUZET - B. TEYSOT - M. GELINOTTE - V. BARD - Y. MAGNIN - N. VASSALO - S. VRANCKX

Absents excusés : A. FERRIER - F. ROBIN - B. RUNDLER - F. BOUVET - C. DUVAL - T. SERRADURA - F. MICHEL DIT BARON - S. BENSADI - F. MERLE

Procurations : S. BENSADI à Dominique QUET, F. MICHEL DIT BARON à Marie MONTMAGNON

Secrétaire de séance : Dominique CHASSOULIER.

ORDRE DU JOUR

OBJET	Pour	Contre	Abst.	Observations	
1- FINANCES - BUDGET PRINCIPAL	21			<i>Les membres du Conseil Municipal, après avoir écouté l'exposé du 1^{er} adjoint ont voté le budget primitif 2020 pour le budget principal. Ce dernier s'équilibre de la manière suivante :</i>	
				Section de fonctionnement	
				Dépenses	Recettes
				4 396 660.00€	4 396 660.00€
				Section d'investissement	
				Dépenses	Recettes
2 201 617.00 €	2 201 617.00 €				
2 – FINANCES – BUDGET ANNEXE PHOTOVOLTAIQUE	21			<i>Les membres du Conseil Municipal, après avoir écouté l'exposé du 1^{er} adjoint ont voté le budget primitif 2020 pour le budget Annexe Photovoltaïque. Ce dernier s'équilibre de la manière suivante :</i>	
				Section de fonctionnement	
				Dépenses	Recettes
				7 000.00 €	7 000.00 €
				Section d'investissement	
				Dépenses	Recettes
3 000.00 €	3 000.00 €				

3 – FINANCES – TARIFICATION MEDIATHEQUE	21			<p>Les membres du Conseil Municipal valident les propositions de tarification pour les services de la Médiathèque. Les tarifs sont les suivants :</p> <p>Carte Enfants et adolescent -18 ans : Gratuité</p> <p>Carte Adulte de 18 à 25 ans : Gratuité</p> <p>Carte Adulte de 26 ans et + : 10 €/an</p> <p>Frais d'impression : de 0.15€ à 0.35 €</p> <p>Livre perdu / détérioré : Valeur de remplacement</p> <p>Carte adhérent perdue : 2 € à partir de la 2ème</p>
4 – FINANCES – DEPOT DOSSIER SUBVENTION DEGAT NEIGE – REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES	21			<p>Le Conseil Municipal valide la demande de subvention à déposer auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes pour les travaux de remise en état des parcs et jardins publics suite à l'épisode neigeux du 14 novembre dernier. Le montant de la subvention sollicitée est de 8 250.00€</p>
5 –FINANCES - DEPOT DOSSIER SUBVENTION DEGAT NEIGE – DEPARTEMENT DE LA DROME	21			<p>Le Conseil Municipal valide la demande de subvention à déposer auprès du Département de la Drôme pour les travaux de sécurisation, d'élagage, de broyage, d'évacuation et de plantation d'arbres suite à l'épisode neigeux du 14 novembre dernier. Le montant de la subvention sollicitée est de 13 301.00€</p>
6 – FONCIER – VENTE PARCELLE COMMUNALE – SOCIETE FENETRE D'AUJOURD'HUI	21			<p>Le Conseil Municipal valide la vente de la parcelle ZI502 au prix de 5 500.00 € au profit de l'entreprise FENETRES d'AUJOURD'HUI</p>
7 – FONCIER - VENTE PARCELLE COMMUNALE	21			<p>Le Conseil Municipal valide la vente de la parcelle ZI178 au prix de 5 100.00 € au profit du riverain</p>
8 – ELECTION - CONVENTION ADRESSAGE DE MISE SOUS PLI ET COLISAGE DE LA PROPAGANDE ELECTORALE	21			<p>Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la Convention réalisée par la Préfecture et qui fixe les modalités pratiques et financières des opérations de mise sous plis de la propagande pour les prochaines élections municipales de mars 2020</p>

Affaires diverses

D.I.A. : pas de préemption.